

Allô Contrats

N°Cristal 0 969 329 969

Pour toute information ou modification concernant votre contrat

Allô Sinistres

N°Cristal 0 969 327 326

Pour déclarer vos sinistres

ATTESTATION D'ASSURANCE **ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025**

M. ABDOULAYE GUEYE 34 C RUE BAUDOIN IX 59650 VILLENEUVE D ASCQ Votre référence client : 9113385 / 102600082 / 15369734

La société d'assurance SOGESSUR TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9.

atteste garantir,

- ı Au titre du contrat d'Assurance Habitation n°102600082, à effet du 1er avril 2020 :
 - les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que l'assuré peut encourir en raison de dommages corporels, matériels et pertes pécuniaires consécutives causés à autrui par son enfant au cours de la vie privée, lors d'activités scolaires, extrascolaires ou de stages d'études.
- 1 Au titre du contrat Accidents de la Vie n°15369734, à effet du 1er décembre 2023 :
 - les conséquences des dommages corporels au cours de la vie privée (Garantie Individuelle Accident), lors d'activités scolaires, extrascolaires ou de stages d'études, tels que définis dans les conditions générales,
 - l'organisation et le règlement des frais de rapatriement en cas d'accident lors d'un voyage en France ou à l'étranger.

Enfant assuré : GUEYE RAMATOULAYE né(e) le 26/04/2021

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières des contrats.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 7 octobre 2024

Pierre LE RUN Directeur de la Relation Client Assurance de biens et responsabilités